

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

N° DBC 20210907-11

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCOCommunauté de communes  
Thiers Dore et Montagne47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERScontact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021 à 13H****Date de la convocation :** 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 7 septembre 2021 à 13h, Salle de L'Avant-Garde – 63120 VOLLORE MONTAGNE, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Didier ROMEUF, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Georges LOPEZ, Philippe CAYRE, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Patrick SAUZEDDE, Olivier CHAMBON, Jean-François DELAIRE, Hélène BOUDON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Thomas BARNERIAS, Martine MUNOZ, Didier CORNET, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Jany BROUSSE.

**Membres du Bureau absents excusés :** Rachel BOURNIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER.**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**SAISON JEUNES POUSSÉS 2021-2022  
APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET DEMANDE  
DE SUBVENTION A LA REGION ET AU DEPARTEMENT****Rapporteur :** Pierre ROZE, Vice-Président**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Le rapporteur informe que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pilote et coordonne la saison des Jeunes Poussés, saison jeune public à l'échelle des bassins de THIERS et LEZOUX, et qui comprend :

- Un spectacle de lancement de saison, cette année le samedi 16 octobre 2021 à 15h à la salle du Lido à Lezoux ;

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Membres du Bureau représentés :

...

Total votants :

24

- La tournée d'un spectacle en février 2022 : 6 dates réparties en temps scolaire et pendant les vacances ;
- La programmation d'une exposition itinérante accompagnée d'ateliers de pratique, action encadrée par une convention ;
- La centralisation de tous les rendez-vous jeune public proposés à cette échelle en vue de l'édition d'un programme papier commun.

L'objectif est de partager les initiatives et expériences en matière de programmation, mais aussi et surtout rendre attractive l'offre culturelle du bassin pour le jeune public, et faciliter la mobilité des publics.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, chef de file, est responsable du plan de financement. Une convention de partenariat vient encadrer le déroulement de cette saison et les modalités financières.

Sur un budget global de 23 900 euros, il est proposé de déposer deux dossiers de demande de subventions :

- Pour un montant de 4 000 euros auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel (FIC) ;
- Pour un montant de 1000 euros auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat Jeunes Pousses 2021/2022 ;
- **Approuve** la convention relative à la mise en place d'une exposition itinérante et d'ateliers de pratique avec l'artiste Marie Rousseau ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 4 000 euros auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel (FIC) ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 1000 euros auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation des présentes.

TOTAL VOTANTS : 24	Membres présents : 24	Membres représentés :	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24	Pour : 24		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

